

Edito

Un mépris pour l'Etat de droit intolérable

Par **Jean-Claude Matgen**

Mener une politique d'asile à la fois humaine et réaliste alors que crise et instabilité gouvernent des pans entiers de la planète est, on le concède, très complexe. La tâche du gouvernement et du secrétaire d'Etat à la Migration, Theo Francken, est, reconnaissons-le, particulièrement ardue dans le contexte actuel.

Pour autant, il existe des règles de droit et des juridictions qui servent à garantir à toutes les parties concernées le respect de leurs intérêts, voire parfois celui de leur existence, et à fixer leurs devoirs respectifs. Au lieu de considérer qu'elles sont là pour les aider à définir une attitude, Theo Francken et la N-VA ont choisi de les combattre, montrant, par leurs réactions agressives, un mépris intolérable pour le pouvoir judiciaire et ceux, les juges, qui l'incarnent.

Le président de la N-VA n'a pas hésité à parler de "gouvernement des juges". Mais comment qualifier son attitude, qui est de s'asseoir sur l'Etat de droit comme le font ou tentent de le faire ailleurs d'autres personnalités politiques peu reluisantes ? MM. Francken et De Wever prennent une lourde responsabilité en se moquant ouvertement des décisions de justice. Las, ils ne sont pas les seuls.

Le rôle d'un Premier ministre, dans les moments de tension, est, certes, de calmer le jeu. Mais quand des principes démocratiques aussi importants que l'indépendance de la justice sont en jeu, il est aussi de ramener, sans trembler, dans le droit chemin ceux qui ont choisi de s'en éloigner. Jusqu'à présent, ce n'est pas ce qu'a fait M. Michel, qui ne doit pas oublier que c'est l'Etat tout entier qui a été condamné. Ce n'est pas glorieux de sa part.